

Département  
du Bas-Rhin  
Arrondissement  
de Strasbourg-Campagne

Nombre des Conseillers  
élus :  
11  
Conseillers  
en fonction :  
11  
Conseillers  
présents :  
11

**COMMUNE DE BIETLENHEIM**  
**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL**  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

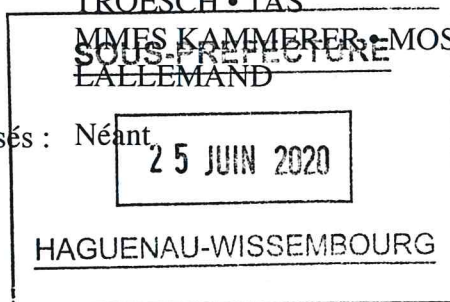
Séance du 16 juin 2020  
(Convocation du 5 juin 2020)

Sous la Présidence de M. **KIEFFER** Patrick, Maire.

Membres présents : MM. GANGLOFF • BOURGASSER •  
SCHMITT • GRATHWOHL • SCHNEPP •  
TROESCH • TAS

~~MMEs KAMMERER • MOSER •~~  
~~SOUS-PRÉFECTURE~~  
LALLEMAND

Membres absents excusés : Néant.



**Délibération n° 2020/250**

**Objet : Indemnité du Maire et des Adjointes**

Entendu les explication de M. le Maire qui précise qu'il appartient au Conseil Municipal de délibérer sur le montant des indemnités de fonction dont bénéficient le maire et les adjoints.

Il s'agit de l'application des articles L. 2123-20 et L.2123-24 du Code Général des Collectivités Territoriales. Les indemnités sont fixées par strate démographique et en pourcentage de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, soit l'indice brut 1027.

La commune de Bietlenheim étant classée dans la strate démographique de moins de 500 habitants, les indemnités maximales qui peuvent être allouées au Maire et aux adjointes sont fixées comme suit :

- indemnité du Maire : 25,50 % de l'indice brut terminal
- indemnité pour un Adjoint au Maire : 9,9 % de l'indice brut terminal.

Le Conseil municipal, après délibération, a décidé à l'unanimité :

DE FIXER les indemnités comme suit, à compter du 26 mai 2020 :

- indemnité du Maire : 25,50 % de l'indice brut terminal
- indemnité pour un Adjoint au Maire : 9,9 % de l'indice brut terminal.

DE PRECISER que le montant de ces indemnités variera automatiquement en fonction de l'évolution de l'indice de référence du barème des indemnités des élus

Délibération transmise à la Sous-  
Préfecture de Strasbourg-Campagne le  
18 juin 2020

Rendue exécutoire  
Le Maire,

Patrick **KIEFFER**



Suivent au registre les signatures de tous les  
membres présents.

Pour extrait conforme,  
BIETLENHEIM, le 18 juin 2020

Le Maire,

Patrick **KIEFFER**

Département  
du Bas-Rhin  
Arrondissement  
de Haguenau-Wissembourg

Nombre des Conseillers  
élus :  
11  
Conseillers  
en fonction :  
11  
Conseillers  
présents :  
11

**COMMUNE DE BIETLENHEIM**  
**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL**  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 16 juin 2020  
(Convocation du 5 juin 2020)

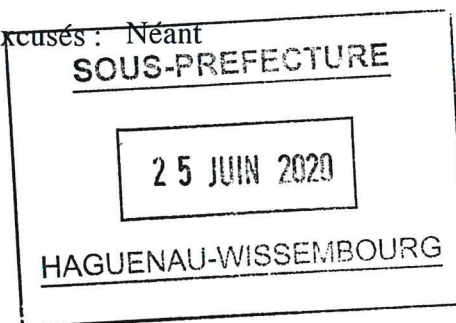
Sous la Présidence de M. **KIEFFER** Patrick, Maire.

Membres présents : MM. GANGLOFF • BOURGASSER •  
SCHMITT • GRATHWOHL • SCHNEPP •  
TROESCH • TAS  
MMES KAMMERER • MOSER •  
LALLEMAND

Membres absents excusés : Néant

Délibération n° 2020/251

Objet : Compte administratif 2019



Le Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur **GANGLOFF** Christian, Adjoint au Maire, est avis d'approuver, à l'unanimité, le compte administratif de l'exercice 2019 présenté par Monsieur **KIEFFER** Patrick, Maire.

- Le résultat de clôture de la section de fonctionnement s'élève à un solde positif de **482 449,38 €** (quatre cent quatre-vingt deux mille quatre-cent quarante neuf € et 38 cts)
- Le déficit de clôture de la section d'investissement se monte à **870,89 €** (huit cent soixante dix € et 89 cts)

Délibération transmise à la Sous-  
Préfecture de Haguenau-Wissembourg  
le 18 juin 2020  
Rendue exécutoire  
Le Maire :

Patrick **KIEFFER**



Suivent au registre les signatures de tous les  
membres présents.  
Pour extrait conforme,  
Bietlenheim, le 18 juin 2020  
Le Maire :

Patrick **KIEFFER**

Département  
du Bas-Rhin

Arrondissement  
de Haguenau-Wissembourg

Nombre des Conseillers  
élus :  
11

Conseillers  
en fonction :  
11

Conseillers  
présents :  
11

**COMMUNE DE BIETLENHEIM**

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL**

**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 16 juin 2020  
(Convocation du 5 juin 2020)

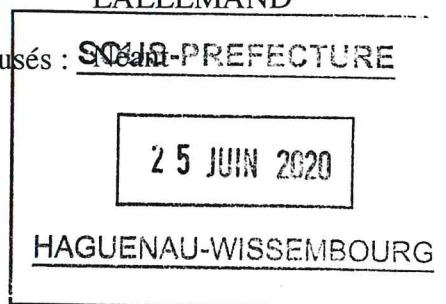
Sous la Présidence de M. **KIEFFER** Patrick, Maire.

Membres présents : MM. GANGLOFF • BOURGASSER •  
SCHMITT • GRATHWOHL • SCHNEPP •  
TROESCH • TAS  
MMES KAMMERER • MOSER •  
LALLEMAND

Membres absents excusés : ~~10~~ **Sous-Préfecture**

Délibération n° 2020/252

Objet : **Compte de gestion de l'exercice 2019**




Le Conseil municipal, après délibération, décide d'approuver à l'unanimité, le compte de gestion de l'exercice 2019 présenté par Madame Danièle REITZ et Monsieur Jean-Pierre LECUIVRE, Percepteurs de BRUMATH.

Les résultats de clôture de l'exercice 2019 se soldent par un déficit de **870,89 €** (huit cent soixante dix € et 89 cts) en section d'investissement et par un excédent, compte tenu des résultats 2019, de **483 320,27 €** (quatre cent quatre-vingt trois mille trois cent vingt € et 38 cts).

Le résultat global de clôture de 2019, se monte à **482 449,38 €** (quatre cent quatre-vingt deux mille quatre-cent quarante neuf € et 38 cts).

Délibération transmise à la Sous-  
Préfecture de Haguenau-Wissembourg  
le 18 juin 2020  
Rendue exécutoire  
Le Maire :

  
Patrick **KIEFFER**



Suivent au registre les signatures de tous les  
membres présents.  
Pour extrait conforme,  
Bietlenheim, le 18 juin 2020  
Le Maire :

  
Patrick **KIEFFER**

Département  
du Bas-Rhin

Arrondissement  
de Haguenau-Wissembourg

Nombre des Conseillers  
élus :  
11

Conseillers  
en fonction :  
11

Conseillers  
présents :  
11

## COMMUNE DE BIETLENHEIM

### EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

#### DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 juin 2020  
(Convocation du 5 juin 2020)

Sous la Présidence de M. **KIEFFER** Patrick, Maire.

Membres présents : MM. GANGLOFF • BOURGASSER •  
SCHMITT • GRATHWOHL • SCHNEPP •  
TROËSCH • TAS  
MMES KAMMERER • MOSER •  
LALLEMAND

Membres absents excusés : Néant

Délibération n° 2020/253

Objet : Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019

Le Conseil municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2019 de la Commune de Bietlenheim, constatant que le compte administratif présente un résultat de fonctionnement de **482 449,38 €** (quatre cent quatre-vingt deux mille quatre-cent quarante neuf € et 38 cts) décide à l'unanimité des voix d'affecter le résultat comme suit :

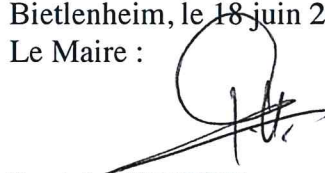
COMPTE ADMINISTRATIF Voté le 16 juin 2020		REPRISE ANTICIPÉE	
<b>Résultat de fonctionnement de l'exercice 2019</b>		<b>Résultat de fonctionnement de l'exercice 2019</b>	
A - Résultat de l'exercice	38 313,99	A - Résultat de l'exercice	38 313,99
B - Résultats antérieurs reportés	445 006,28	B - Résultats antérieurs reportés	445 006,28
<b>Résultat à affecter</b>	<b>483 320,27</b>	<b>Résultat à affecter</b>	<b>483 320,27</b>
<b>Investissement</b>		<b>Investissement</b>	
<u>Solde d'exécution d'investissement de l'exercice 2019</u>		<u>Solde d'exécution d'investissement de l'exercice 2019</u>	
D001 Besoin de financement		D001 Besoin de financement	
R 001 Excédent de financement		R 001 Excédent de financement	
<u>Solde des restes à réaliser d'investissement de l'exercice 2019</u>		<u>Solde des restes à réaliser d'investissement de l'exercice 2019</u>	
Besoin de financement	870,89	Besoin de financement	870,89
Excédent de financement		Excédent de financement	
<b>Besoin de financement</b>	<b>870,89</b>	<b>Besoin de financement</b>	<b>870,89</b>
<b>AFFECTATION</b>		<b>REPRISE ANTICIPÉE</b>	
1) Affectation en réserve R 1068 en investissement	870,89	1) Affectation en réserve R 1068 en investissement	870,89
2) Report en fonctionnement R 002 c/110	482 449,38	2) Report en fonctionnement R 002 c/110	482 449,38
<b>DÉFICIT REPORTÉ D 002</b>		<b>DÉFICIT REPORTÉ D 002</b>	

Délibération transmise à la Sous-Préfecture de Haguenau-Wissembourg le 18 juin 2020  
Rendue exécutoire  
Le Maire :



Patrick **KIEFFER**

Suivent au registre les signatures de tous les membres présents.  
Pour extrait conforme,  
Bietlenheim, le 18 juin 2020  
Le Maire :



Patrick **KIEFFER**

Département  
du Bas-Rhin  
Arrondissement  
de Haguenau-Wissembourg

Nombre des Conseillers  
élus :  
11  
Conseillers  
en fonction :  
11  
Conseillers  
présents :  
11

**COMMUNE DE BIETLENHEIM**

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL**

**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 16 juin 2020  
(Convocation du 5 juin 2020)

Sous la Présidence de M. **KIEFFER** Patrick, Maire.

Membres présents : MM. GANGLOFF • BOURGASSER •  
SCHMITT • GRATHWOHL • SCHNEPP •  
TROESCH • TAS  
MMES KAMMERER • MOSER •  
LALLEMAND

Membres absents excusés : Néant

**SOUS-PREFECTURE**

25 JUIN 2020

**HAGUENAU-WISSEMBOURG**

Délibération n° 2020/254

Objet : **Budget primitif de l'exercice 2020**

Le Conseil municipal, après délibération, **A DÉCIDÉ** d'approuver à l'unanimité le budget primitif de l'exercice 2020 présenté par le Maire, Monsieur **KIEFFER** Patrick.

Le total des opérations réelles et d'ordre des dépenses de fonctionnement, égal au total des opérations réelles et d'ordre des recettes de fonctionnement s'élève à **635 324,38 €** (six cent trente cinq mille trois cent vingt quatre € et 38 cts).

Le total des opérations réelles et d'ordre des dépenses d'investissement, égales aux recettes, s'élèvent à **1 025 027,90 €** (un million vingt cinq mille vingt sept € et 90 cts).

Délibération transmise à la Sous-  
Préfecture de Haguenau-Wissembourg  
le 18 juin 2020  
Rendue exécutoire  
Le Maire :

Patrick **KIEFFER**



Suivent au registre les signatures de tous les  
membres présents.

Pour extrait conforme,  
Bietlenheim, le 18 juin 2020

Le Maire :

Patrick **KIEFFER**

Département  
du Bas-Rhin  
Arrondissement  
de Strasbourg-Campagne

Nombre des Conseillers  
élus :

11

Conseillers  
en fonction :

11

Conseillers  
présents :

11

**COMMUNE DE BIETLENHEIM**

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL**

**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 16 juin 2020  
(Convocation du 5 juin 2020)

Sous la Présidence de M. **KIEFFER** Patrick, Maire.

Membres présents : MM. **GANGLOFF** • **BOURGASSER** •  
**SCHMITT** • **GRATHWOHL** • **SCHNEPP** •  
**TROESCH** • **TAS**  
MMES **KAMMERER** • **MOSER** •  
**LALLEMAND**

Membres absents excusés : Néant

25 JUN 2020

HAGUENAU-WISSEMBOURG

**Délibération n° 2020/255**

**Objet : Commission communale des impôts directs**

- Vu l'article 1650-1 du code général des impôts directs,

- Le conseil municipal, après délibération, en vue de la constitution de la commission communale des impôts directs, propose les personnes suivantes pour désignation par le Directeur des services fiscaux :

Catégories de contribuables représentés		
Représentant des contribuables TFNB	M. <b>BOURGASSER</b> Éric M. <b>GANGLOFF</b> Christian	M. <b>SUSS</b> Laurent M. <b>HENCHES</b> Jean Philippe
Représentant des contribuables TFB	Mme <b>GROSS</b> Caroline Mme <b>KIEFFER</b> Sandra Mme <b>LALLEMAND</b> Aline	Mme <b>MOSER</b> Laetitia M. <b>MUHL</b> André M. <b>SCHMITT</b> Philippe
Représentant des contribuables TH	M. <b>BEYL</b> Jean-Marc M. <b>GANGLOFF</b> Georges M. <b>GRATHWOHL</b> Didier	Mme <b>KAMMERER</b> Séverine Mme <b>RIEDINGER</b> Marguerite M. <b>TAS</b> Mustafa
Représentant des contribuables CFE	Mme <b>GANGLOFF</b> Fabienne M. <b>KRAUTH</b> Denis M. <b>MOSER</b> Jean-Georges	M. <b>REEB</b> Alain M. <b>SCHNEPP</b> Éric M. <b>TROESCH</b> Michel
Représentant des contribuables non domiciliés dans la commune	M. <b>RIEDINGER</b> Ludovic (Hoerd)	Mme <b>MECKES</b> Sandrine (Kurtzenhouse)
Représentant des contribuables propriétaires de bois et forêts		Néant

Délibération transmise à la Sous-  
Préfecture de Strasbourg-Campagne le  
18 juin 2020

Rendue exécutoire  
Le Maire :  
Patrick **KIEFFER**



Suivent au registre les signatures de tous les  
membres présents.

Pour extrait conforme,  
BIETLENHEIM, le 18 juin 2020  
LE MAIRE :  
Patrick **KIEFFER**

Département  
du Bas-Rhin

Arrondissement  
de Haguenau-Wissembourg

Nombre des Conseillers  
élus :  
11

Conseillers  
en fonction :  
11

Conseillers  
présents :  
11

**COMMUNE DE BIETLENHEIM**

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL**

**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 16 juin 2020  
(Convocation du 5 juin 2020)

Sous la Présidence de M. **KIEFFER** Patrick, Maire.

Membres présents : MM. GANGLOFF • BOURGASSER •  
SCHMITT • GRATHWOHL • SCHNEPP •  
TROESCH • TAS

Membres absents excusés : Néant

MMES KAMMERER • MOSER •  
LAISSEUR  
Sous la Présidence de  
M. LE MAIRE

25 JUIN 2020

HAGUENAU-WISSEMBOURG

Délibération n° 2020/256

Objet : Taux d'imposition 2020 des taxes directes locales

	Bases effect 2019	Bases prévus 2020	Variations bases	Taux 2019	Taux 2020	Produit 2019	Produit 2020
Taxe d'habitation	363 900			11,83		43 486	
Taxe foncière pr bâties	222 694	236 900	6,38 %	6,94	7,01	14 838	16 607
Taxe foncière pr non bâties	22 183	22 400	0,98 %	22,50	22,73	4 905	5 092
CFE	16 359	14 200	(13,20 %)	19,66	19,86	3 991	2 820
Allocations compensatrices :						1 173	3 385
Produit taxe additionnelle FNB :						264	118
Produit IFER :						3 289	3 008
Produit CVAE :						906	1 930
Prélèvement GIR :						-17 001	-17 001
Produit prévisionnel total :						<b>55 851</b>	<b>15 958</b>

Le conseil municipal, après délibération, décide d'approuver, 7 voix POUR, 1 voix CONTRE et 3 ABSTENTIONS, les taux des taxes directes locales proposées.

Délibération transmise à la Sous-  
Préfecture de Haguenau-Wissembourg  
le 18 juin 2020  
Rendue exécutoire  
Le Maire :

Patrick **KIEFFER**



Suivent au registre les signatures de tous les  
membres présents.  
Pour extrait conforme,  
Bietlenheim, le 18 juin 2020  
Le Maire :

Patrick **KIEFFER**

Département  
du Bas-Rhin

Arrondissement  
de Haguenau-Wissembourg

Nombre des Conseillers  
élus :  
11

Conseillers  
en fonction :  
11

Conseillers  
présents :  
11

**COMMUNE DE BIETLENHEIM**

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL**

**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 16 juin 2020  
(Convocation du 5 juin 2020)

Sous la Présidence de M. **KIEFFER** Patrick, Maire.

Membres présents : MM. GANGLOFF • BOURGASSER •  
SCHMITT • GRATHWOHL • SCHNEPP •  
TROESCH • TAS  
MMES KAMMERER • MOSER •  
LALLEMAND

Membres absents excusés

Néant

25 JUN 2020

HAGUENAU-WISSEMBOURG

Délibération n° 2020/257

Objet : **Biens communaux - Actualisation des loyers**

- Vu procès-verbal d'adjudication du 26 octobre 2005, stipulant l'actualisation des loyers des parcelles tous les trois ans,

**Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité moins 1 abstention, a décidé :**

- De ne pas modifier le montant du loyer des parcelles communales et de le maintenir à 1,75 € l'are (un Euro et 50 cts) pour 2020, 2021 et 2022
- De renouveler pour 2020, 2021 et 2022 la location à Monsieur **RITTER** Albert de la parcelle cadastrée Section 1 n° 96/55 d'une contenance de 26,86 ares à raison de 1,75 € l'are, soit un loyer annuel de 40,29 €.

Délibération transmise à la Sous-  
Préfecture de Haguenau-Wissembourg  
le 18 juin 2020  
Rendue exécutoire  
Le Maire :

Patrick **KIEFFER**



Suivent au registre les signatures de tous les  
membres présents.

Pour extrait conforme,  
Bietlenheim, le 18 juin 2020

Le Maire :

Patrick **KIEFFER**